

Fiche d'information relative au module

« SSI Intervention – prévention des infections du site chirurgical »

Éléments du module

- Optimisation de l'élimination/rasage des poils dans le champ opératoire
- Optimisation de la désinfection du champ opératoire
- Optimisation de l'antibioprophylaxie péri-opératoire :
 - administration
 - nouvelle administration en cas de prolongation de la durée de l'opération
 - dosage adapté au poids

Le module permet :

- la saisie électronique directe, en salle d'opération, des observations relatives aux trois éléments du module (à l'aide de l'application Clean Care Monitor) ;
- une analyse des observations et du taux d'observance en tant qu'instrument automatique de feedback ;
- une étude de l'observance des processus dans une optique de comparaison longitudinale ou de comparaison anonymisée avec l'ensemble des autres hôpitaux participants.

Conditions de participation

- Confirmation écrite du soutien du projet par la direction de l'hôpital
- Désignation d'un responsable de projet, ainsi que d'une équipe de projet formée de collaborateurs de l'équipe médicale, des soins dans le domaine opératoire et de l'administration de l'hôpital /gestion de la qualité
- Élaboration de directives locales couvrant les objectifs de l'intervention
- Budget temps pour une formation ciblée du personnel dans la mise en application de ces directives
- Mise à disposition de personnel pour la surveillance de l'application des directives sur un minimum de 40 opérations de la liste des interventions chirurgicales suivies par le module Swissnoso « SSI Surveillance » durant la première année, avec une réduction à 20 interventions chirurgicales par année dès la 2^e année de participation si les exigences sont remplies.
- Rencontres trimestrielles de l'équipe de projet pour discuter des résultats

Coûts et charges de personnel

Contribution annuelle	59 CHF/ lit chirurgical
Temps de travail sur place en EPT	1 ^{ère} année : max. 25% 2 ^e année : env. 5-10%

Grâce à une subvention du module par l'Office fédéral de la santé publique dans le cadre de la stratégie NOSO, la contribution de base (≥ 100 lits chirurgicaux : CHF 10'000 ; < 100 lits chirurgicaux : CHF 5'000) est supprimée.

Les coûts doivent être mis en relation avec les économies s'élevant en moyenne entre CHF 2'500 pour prévenir une infection de plaie superficielle et CHF 40'000 pour prévenir l'infection d'un organe ou d'une cavité du fait de l'intervention.

Agenda

Le module peut commencer le 1er janvier, le 1er avril, le 1er juillet ou le 1er octobre.

Prestations de Swissnoso

- Instructions relatives à l'établissement/l'adaptation de directives en lien avec les objectifs de l'intervention
- Supports de formation
- Formation du personnel qui dirige l'intervention sur le terrain et collecte les données
- Réponse aux questions
- Mise à disposition de personnel pour la surveillance de l'application des directives pour au moins dix opérations de la liste des interventions chirurgicales suivies par le module Swissnoso « SSI Surveillance » par trimestre. Si cet objectif ne peut pas être atteint, possibilité d'effectuer la surveillance d'opérations ne figurant pas sur la liste.
- Rapport trimestriel (benchmark) incluant une comparaison anonymisée avec d'autres hôpitaux
- Mention des hôpitaux participant au module sur le site web de Swissnoso
- Tous les ans, remise d'un certificat de participation